



Un tableau de bord au service du développement durable

Le projet d'un développement durable suppose la mise en synergie de l'ensemble des politiques publiques déployées sur le territoire régional. Il s'étaye sur un partage des enjeux qui seul peut nourrir le dialogue et donner sens à la convergence des efforts dans le cadre d'une gouvernance partagée.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL et l'Insee se sont associés pour mettre à disposition du public un **tableau de bord d'indicateurs de développement durable**. Il est comparable à ceux disponibles au niveau national sur différents sites internet (Association des Régions de France, Commissariat Général au Développement Durable, etc.). Il a pour ambition de contribuer à l'établissement d'un diagnostic annuel du développement durable en région, partagé avec tous les acteurs. Consultable en ligne sur les sites Internet de chacune des institutions, il sera actualisé tous les ans et enrichi en fonction des besoins et de la disponibilité de nouveaux indicateurs plus précis ou plus robustes.

Que nous apprend ce premier tableau de bord du développement durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Parmi les défis partagés avec les autres régions françaises, certains semblent particulièrement aigus et méritent une vigilance particulière.

La richesse environnementale constitue dans notre région un atout précieux : en 2013, 27,3 % de l'espace régional est classé en sites « Natura 2000 », presque trois fois plus que la moyenne de France métropolitaine. Cette richesse est néanmoins soumise à de fortes pressions foncières, liées à la périurbanisation et au tourisme. La progression de l'artificialisation des terres est actuellement très rapide, passant de 7 % en 2006 à 8,1 % en 2012.

La gestion de l'eau ressort comme un autre enjeu régional particulier. En 2010, les prélèvements en eau d'origine superficielle (sources, cours d'eau) ou souterraine s'élevaient à 301 m³ par habitant, un chiffre singulièrement plus élevé que celui des prélèvements moyens en France métropolitaine (179 m³). Ces données recouvrent une grande diversité de situations et soulignent des enjeux forts, telles que la gestion saisonnière des besoins et usages ou l'adaptation des techniques au regard du changement climatique et aux évolutions du territoire.

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



Environnement et développement durable, au cœur des préoccupations publiques

La conférence internationale de Rio en 1992 a permis l'implication de tous les acteurs locaux en faveur du développement durable, grâce aux Agendas 21. Deux décennies plus tard, les démarches pour une territorialisation du développement durable se sont étendues, comme en témoigne le déploiement des Agendas 21 locaux, des projets territoriaux portés notamment par les Parcs naturels régionaux et les Pays, ainsi que des outils de planification, tels que les SCOT et PLU.

En 2014, 33 Agendas 21 locaux sont reconnus par l'État en Paca et 29 autres sont en phase d'élaboration. 6 Parcs naturels régionaux existent et 3 sont en préfiguration. Parmi ces 9 démarches, 3 sont labellisées « Agendas 21 locaux ». Enfin, 29 territoires de SCOT et 13 Pays couvrent le territoire régional.

Parallèlement, le « Profil environnemental régional », en cours de révision priorisera les grands enjeux environnementaux de la région et en définira les indicateurs de suivi.

D'autant que l'économie régionale repose sur un important secteur touristique : pour 100 habitants permanents, 57 lits supplémentaires sont disponibles dans les hôtels, campings, locations saisonnières ou résidences secondaires. Cette sur-occupation temporaire explique en partie le fait que, rapportée au nombre d'habitants permanents, la quantité de déchets collectés est très élevée : 730 kg en 2010 dans la région, contre 591 kg en moyenne pour la France métropolitaine. Réduire la quantité de déchets collectés et renforcer leur valorisation constituent donc un autre enjeu particulier. En Paca, 35 % seulement des déchets sont valorisés contre 40 % à l'échelle nationale.

L'organisation des transports apparaît également comme déterminante. Les émissions de gaz liées au transport sont également supérieures à la moyenne de France métropolitaine. Elles s'expliquent notamment par le transit des marchandises entrant en Europe par le port de Marseille (4^e port européen), ou remontant d'Espagne par le Languedoc à destination de la vallée du Rhône ou de l'Italie. L'usage quotidien croissant de l'automobile pour se rendre au travail y contribue également. Le seul allongement des distances causé par la périurbanisation entre 1999 et 2007 a généré une production de 71 000 tonnes de CO₂ supplémentaires par an. Avec 34,1 % de sa population exposée au bruit du trafic routier pour une moyenne de 14,2 % en France métropolitaine, la vie quotidienne est nettement marquée par l'usage de la route. Et, en dépit d'un positionnement sectoriel de l'économie régionale tournée vers les activités de service, la consommation finale d'énergie rapportée au PIB demeure plus élevée en Paca qu'en France métropolitaine. La maîtrise de l'étalement urbain et le développement d'infrastructures de transport collectif constituent donc des défis importants dans la région.

Enfin, la cohésion sociale est menacée par le niveau structurellement élevé du chômage et de la pauvreté dans une région qui peine particulièrement à insérer dans la vie sociale une part importante des nouvelles générations : le recensement de population de 2010 estime à 22,7 % la part des jeunes de 18 à 25 ans qui n'occupent pas d'emploi et ne sont ni élèves, ni étudiants, ni stagiaires. Ce chiffre renvoie au nombre élevé de jeunes qui sortent du système éducatif sans diplôme : parmi les jeunes de 25 à 34 ans, 17,9 % ne disposent d'aucun diplôme. Par ailleurs, la forte pression foncière consécutive à l'attractivité démographique et touristique de la région a pour corollaire une difficulté particulière des plus pauvres à se loger. La région combine un taux élevé de pauvreté (16,4 % contre 14,3 % en moyenne en France métropolitaine) et une part très faible de logements sociaux dans l'ensemble des logements (13,1 % contre 17,2 % en moyenne). L'attention portée aux publics scolaires en difficulté et l'accès au logement pour les plus démunis devraient donc constituer des points de vigilance accrue en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Jean-Jacques Arrighi, Damien Dotta (Insee Paca)
Catherine Loose, Bruno Terseur (DREAL)**

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti - CS 70004
13995 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Patrick Redor**
Chef du service Études et Diffusion : **Olivier Biau**
Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

Retrouvez le **Tableau de bord du développement durable** sur www.insee.fr